

Formulaire demande de branchement Particulier – eaux pluviales

Demande de branchement Particulier

Ce document est à adresser dès l'obtention de l'autorisation de construire, ou à déposer au démarrage des travaux d'un nouveau réseau public quel que soit l'âge de l'immeuble riverain existant.

Demander à adresser à :

La Roche-sur-Yon Agglomération
Direction Assainissement,
Prévention et Gestion des Déchets
Service Eau – Assainissement
54 rue René Goscinny
85000 La Roche-sur-Yon
assainissement@larochesurvon.fr

Demandeur

Je soussigné(e)..... agissant en qualité de propriétaire locataire autre

Tel. : E-mail :

et faisant éléction de domicile dans la propriété desservie en assainissement collectif sise à :

.....
.....
.....

demande le raccordement de l'immeuble situé à l'adresse ci-dessus, au réseau public d'eaux usées.

Je déclare que : je suis je ne suis pas abonné(e) au Service de distribution d'eau potable.

Je déclare :

- m'approvisionner au réseau public d'alimentation en eau potable pour tous les usages entraînant un rejet au réseau d'assainissement des eaux usées.
 m'approvisionner au moins à une autre source (forage, pompage, citerne, etc.) que le réseau public d'alimentation en eau potable pour tous les usages entraînant un rejet au réseau d'assainissement des eaux usées.

Je m'engage à :

- Payer à l'ordre du Trésor Public, la participation pour le financement de l'assainissement collectif (PFAC) d'un montant défini par délibération
- fournir à la Collectivité dans un délai de un mois après la fin des travaux, **le plan de récolement et le rapport d'inspection télévisée.**

Type d'immeuble à raccorder :

- maison individuelle immeuble collectif groupement d'habitations usine atelier bureaux
 commerce entrepôt exploitation agricole bâtiment public

Renseignements concernant le raccordement :

Date d'achèvement de l'immeuble : N° du permis de construire :

Date souhaitée pour les travaux de raccordement :

Nature des eaux à déverser : eaux usées domestiques eaux usées non domestiques

Nombre de logements : Surface plancher créée :m² Profondeur du branchement souhaitée..... cm

Je déclare avoir reçu un exemplaire du Règlement d'assainissement, en avoir pris connaissance et accepter ses clauses.

Fait à Signature :

Le

Documents à fournir:

- Plan de situation de l'immeuble au 1/1000 ou au 1/500 comportant le tracé du réseau public,
- Plan de masse au 1/200 de l'implantation de la construction et des limites de propriété,
- Indication des cotes de niveaux du sous-sol, du terrain extérieur,
- Toutes pièces justificatives utiles telles que actes notariés, servitudes, droit de passage....,
- Caractéristiques des rejets, nature de l'activité pour des immeubles industriels, commerciaux ou artisanaux.

Caractéristiques techniques du branchement :

- Une culotte de raccordement permettant de raccorder la canalisation du branchement sur le collecteur principal avec un angle à 90° ou inférieur à 67°30,
- Une canalisation de branchement de diamètre 160 mm avec une pente égale ou supérieure à 1 centimètre par mètre,
- Un regard de branchement dit « tabouret » placé en limite de propriété sur le domaine public - Cheminée PVC Ø300 – Passage direct sans décantation ni siphon
- Tampon estampillé EU norme EN124 classe C250. Couronnement béton en espace vert
- Le branchement dans sa totalité doit être étanche et tout raccordement pénétrant sur le collecteur principal est interdit.

Autorisation de La Roche-sur-Yon Agglomération :

Le Président de La Roche-sur-Yon Agglomération autorise M-Mme

à faire réaliser sur sa propriété sise
un nouveau branchement selon les caractéristiques techniques fournies lors de la demande.

La Roche-sur-Yon, le

Marie-Pierre KÉRÉBEL
Directrice Assainissement, Prévention et Gestion des Déchets